

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de plan de prévention des risques technologiques (PPRT)
du site ANTARGAZ - AJACCIO – Lieu-dit « Ricanto »



SOMMAIRE

1 - Arrêté portant ouverture de l'enquête publique

2 - Avis au public

3 - Notice de présentation

4 - Projet de règlement du PPRT incluant les documents graphiques

(en Annexe 1)

5 - Cahier des recommandations (Annexe 2) au projet de PPRT

6 - Avis et documents annexes complémentaires :

- Avis des personnes et organismes associés : Avis favorable du conseil municipal d'Ajaccio du 25/10/2021
- Avis de la commission de suivi de site ANTARGAZ-DPLC du 29/11/2021
- Documents annexes complémentaires :
 - compte rendu de la réunion publique du 16 mars 2021 en la maison du quartier des Cannes à Ajaccio ;
 - décision de la formation d'autorité environnementale du Conseil général de l'environnement et du développement durable du 13 décembre 2019 de ne pas soumettre l'élaboration du plan de prévention des risques technologiques d'ANTARGAZ à évaluation environnementale ;
 - arrêté préfectoral n° 15-0642 du 31 juillet 2015, modifié le 29 octobre 2015, portant création d'une commission de suivi de site (CSS) des établissements ANTARGAZ et Dépôt Pétrolier de la Corse (DPLC), situés sur le territoire de la commune d'Ajaccio ;
 - arrêté préfectoral n° 2011362-0005 du 28 décembre 2011 prescrivant l'établissement d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) pour l'installation ANTARGAZ, sise sur le territoire de la commune d'Ajaccio .

7 – Mention des textes qui régissent l'enquête publique - indication de la façon dont cette enquête s'insère dans la procédure administrative relative au PPRT - décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête - autorité compétente pour prendre la décision d'autorisation ou d'approbation